

Compte-rendu du Conseil Municipal De la commune de Surfonds

<p>L'an DEUX MILLE VINGT ET UN Le 8 décembre à 20 heures, légalement convoqué Le Conseil municipal s'est réuni à la salle polyvalente de Surfonds, Étaient présents : Mesdames E. Mallet – A. Herrault - M. Blavette - F. Vaussourd et Messieurs A. Dutertre - C. Séchet - D. Voisin - H. Garnier Absents excusés: F. Matrassou - S. Foret (donne pouvoir à Mme Blavette) – X. Champion (donne pouvoir à Mme Mallet) Secrétaire de séance : C. Séchet Assistait également à la réunion : F. Tuytten secrétaire de mairie</p>	<p><u>Date de convocation</u> 02/12/2021</p> <p><u>Date d'affichage</u> 15/12/2021</p> <p><u>Nombre de conseillers</u> En exercice : 11 Présents : 08 Votants : 10</p>
--	--

M. Cyril Séchet est élu secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu des réunions du 13 octobre et 17 novembre 2021 :

Après lecture du compte-rendu des réunions du Conseil Municipal du 13 octobre et du 17 novembre 2021, les membres présents à ces réunions ont approuvé à l'unanimité ces derniers.

1-Mise à disposition de la salle polyvalente pour une activité de coaching sportif

(Modifie et remplace la délibération N° 2021- 34 du 13 octobre 2021)

M. le Maire rappelle la délibération N°2021-34 du 13 octobre dernier relative à la demande M. Brahim AIT LMQADDAM pour une mise à disposition de la salle polyvalente afin de proposer ses services pour une activité de coaching sportif pour les habitants de la commune et des alentours.

L'activité proposée est de 2 heures le mardi de 18h30 à 20h30.

Considérant que l'activité sportive revêt un caractère d'intérêt général, M. le Maire propose de demander une participation financière de 40€ par mois pour les 2 heures d'occupation par semaine de la salle polyvalente afin d'y exercer son activité de coaching sportif

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Accepte la mise à disposition** de la salle polyvalente à afin d'y exercer son activité de coaching sportif 2 heures par semaine à compter du mois d'octobre
- **Charge** M. le Maire de signer avec M. Brahim AIT LMQADDAM une convention de mise à disposition pour fixer les conditions d'utilisation
- **Demande** une participation de 40€ mois à compter du mois d'octobre 2021.
- **Dit** qu'un titre de recette sera émis au terme de chaque mois d'utilisation (chapitre 75 compte 752 du budget principal)
- **Charge** M. le Maire d'émettre et de signer tout document afférent à cette décision

Travaux des commissions

Commission Travaux :

✓ Voies communales :

Suite aux travaux de reprofilage sur les voies communales Route d'Ardenay Rue des Champs et Route de Montmacon, un devis complémentaire a été reçu pour :

- un remblai afin de combler l'écart entre la route et la berne route d'Ardenay.
- un busage d'une partie du fossé au terrain communal Route d'Ardenay afin de faciliter la liaison piétonnière des chemins de randonnées
- la réfection des chemins du Buisson et de la Bardouillère (très endommagés).
- Arasement du chemin Rue des Champs afin de permettre l'évacuation des eaux pluviales.

Le devis pour un total de 10 173.00€ a été accepté et si les conditions météorologiques le permettent l'entreprise EIFFAGE interviendra dès la semaine 50.

✓ Prévisions budgétaires : Mme Blavette responsable de la commission, va émettre une version en fin de semaine avec les montants actualisés.

M. le Maire demande de prévoir l'achat d'un défibrillateur afin de répondre à la réglementation. Il pourra être installé entre la mairie et la salle polyvalente. Cet achat pourrait être subventionnable.

✓ Etude du projet de création et de réfection des trottoirs :

Mme Blavette présente le projet proposé par l'ATESART. Le but de ce projet est d'avoir une circulation piétonne sécurisée et de répondre aux normes PMR (normes réglementaires pour l'accessibilité des handicapés).

C'est-à-dire dans une rue, par exemple la rue du Cheval Blanc, au moins sur un côté le trottoir devra faire 1,40 m de large et 2 types de hauteur 14cm et 2.2cm pourront être installés.

L'ATESART a chiffré ces travaux à 258 642.00€ TTC. Plusieurs questions seront à voir :

- Les marches sur les trottoirs (rue du Cheval Blanc)
- Les places de stationnement à supprimer (bas de la rue du Cheval Blanc)
- Le financement de ces travaux en plusieurs tranches :

1^{er} tranche → Rue du Cheval Blanc (pour 2024-2025)

2^{ème} tranche → Place de l'Eglise jusqu'à la rue des Champs

3^{ème} tranche → la rue de la mairie (avec prévision d'enfouissement du réseau)

L'ATESART sera recontacté pour ce découpage et le chiffrage correspondants.

✓ Matériels commandés : Les tables et les bancs sont livrés. Il manque les jardinières.

Commission Culture :

M. Garnier propose la 16 décembre 2021 pour réunir la commissions afin de :

- Organiser le calendrier des manifestations de 2022
- Faire un point avec le comité des fêtes pour l'année 2022 (M. Foret et M. Jack seront invités)
- Discuter de l'organisation de la fête du 14 juillet fixée le 23 juillet 2022

Vu le contexte sanitaire, lors de cette réunion une décision pourra être prise sur le maintien et/ou le report de la cérémonie des vœux.

M. Garnier se charge d'élaborer une carte de vœux. Il la présentera en réunion le 16 décembre.

Commission Enfance et scolarité :

Mme Herrault informe qu'elle s'est rendu en réunion de la commission enfance et jeunesse de la communauté de communes Gesnois Bilurien. Il a été soulevé le problème de 4 crèches du territoire fermées en même temps l'été prochain. Une réflexion sera menée pour une harmonisation pendant les vacances afin de répondre au besoin des parents.

Commission Communication :

Impression du prochain Surfonds Info le lundi 20 décembre 2021 à 14h00

Questions et informations diverses

M. le Maire informe que :

- L'agent d'entretien chargé du ménage a souhaité mettre fin à son contrat.
- Concernant les loyers impayés du commerce, le délai de commandement de payer les loyers est expiré. Comme convenu, un avocat a été désigné par la commune pour être représentée auprès du Tribunal judiciaire du Mans afin d'assigner l'exploitant du commerce en résiliation de bail et expulsion.
- Les dates des prochains conseils municipaux sont : les mercredis 12 janvier, 23 février, 23 mars (vote du budget + organisation des élections), le 27 avril, le 18 mai et le 22 juin 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 20

Séance du Conseil Municipal de la commune de Surfonds du 8 décembre 2021

Nom et Prénom de l'élu(e)	Présent (e)	Absent(e)	Signature
DUTERTRE Alain	X		
MALLET Emmanuelle	X		
GARNIER Harold	X		
CHAMPION Xavier		X	(donne pour à Mme Mallet)
BLAVETTE Mélanie	X		
HERRAULT Aline	X		
SÉCHET Cyril	X		
FORET Stéphanie		X	(donne pouvoir à Mme Blavette)
VOISIN David	X		
MATRASSOU Francis		X	
VAUSSOURD Florence	X		

